

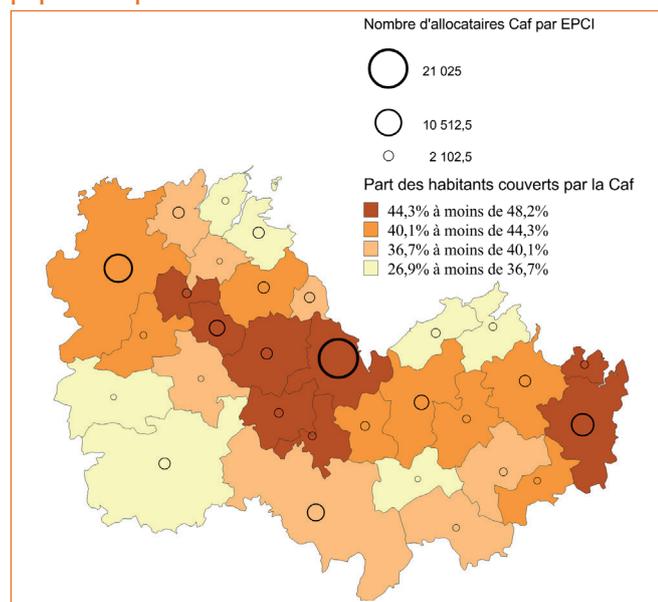
# PORTRAIT SOCIAL

## Caf des Côtes d'Armor

Fin 2015, 89 425 allocataires vivent en Côtes d'Armor, ce qui représente 244 539 personnes couvertes par les prestations versées par la Caf, soit 41 % de la population du département.



### Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2015 et Insee Rp 1/1/2013

© IGN © Geofla 2.0 2015



La part de la population couverte par la Caf atteint 41 % en 2015. Elle varie de 26,9% dans la communauté de communes de Callac-Argoat à 48,1 % sur le territoire de Leff communauté.

	Département	Région	France métropolitaine
Nombre d'allocataires	89 425	557 089	11 288 860
Personnes couvertes	244 539	1 476 959	29 761 035
Population totale	595 531	3 237 097	63 375 971
Taux de couverture Caf	41 %	46 %	47%

Sources : Caf 2015 – Insee 2013

Le montant moyen des prestations légales perçues par les allocataires des Côtes d'Armor en décembre 2015 est de 434€. Il est supérieur à la moyenne régionale de 19€ mais inférieur de 10€ à la moyenne française.

Un allocataire est un responsable de dossier, qui a perçu au moins une prestation légale au titre du mois de décembre 2015.

Les personnes couvertes par les prestations sont les allocataires, leurs conjoints ou concubins et les enfants et autres personnes qu'ils peuvent avoir à charge.

Le taux de couverture Caf est la part de la population totale qui est couverte par au moins une prestation légale.

46 % des allocataires des Côtes d'Armor sont des couples avec enfants. Ce pourcentage est supérieur à celui observé au niveau régional alors que la proportion de personnes isolées y est plus faible.

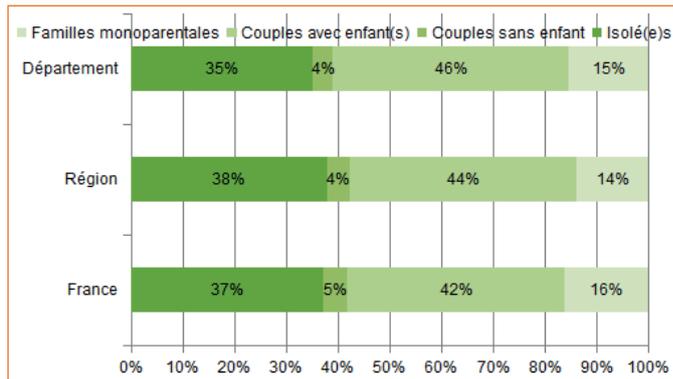
### Dépendance des allocataires aux prestations versées par la Caf

Taux de dépendance	Effectif	Part des foyers allocataires		
		Département	Région	France métrop.
< 25%	47 291	61 %	62 %	56%
25-49%	11 397	15 %	14 %	15%
50-74%	4 741	6 %	6 %	7%
75-99%	3 415	4 %	4 %	5%
100%	10 772	14 %	14 %	17%

Source : Caf 2015

Le taux de dépendance aux prestations est calculé pour la population dont les ressources sont connues, hors étudiants et personnes de plus de 65 ans.

### Profil des allocataires



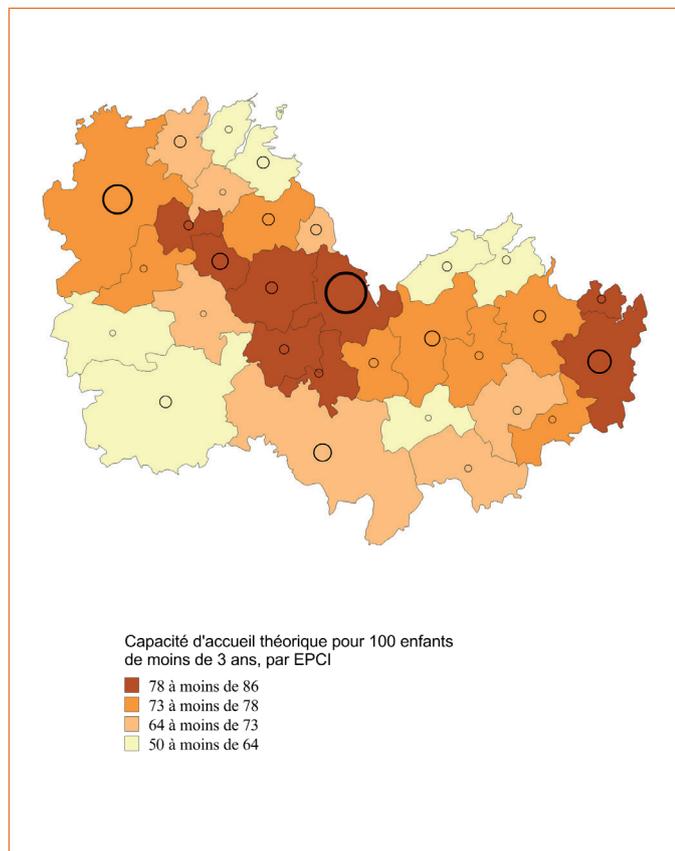
Source : Caf 2015

Le taux de dépendance aux prestations de la Caf est la part de celles-ci dans l'ensemble des ressources des foyers allocataires, prestations comprises.

61 % des allocataires des Côtes d'Armor sont dépendants à moins de 25 % des prestations. 14 % en sont totalement dépendants, c'est-à-dire qu'il s'agit de leur seule source de revenus. Ces valeurs sont conformes aux observations régionales.

## Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

### Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2013  
© IGN ® Geofla 2.0 2015

La Caf finance l'accueil des enfants de moins de 3 ans par le versement de prestations familiales ou collectives. Avec un total de 13 567 places, la capacité théorique d'accueil des Côtes d'Armor s'élève en 2013 à 73 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Elle varie de 50% à 84,6% selon les communautés de communes.

Une aide, désormais appelée prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE), peut être attribuée aux parents choisissant d'interrompre leur activité professionnelle pour élever leur enfant. En Côtes d'Armor, cette prestation couvre 2 059 enfants de moins de 3 ans.

Modalités de calcul de la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans :

L'offre correspond au nombre de places disponibles pour les enfants de moins de 3 ans en établissements d'accueil du jeune enfant, en classes préélémentaires, auprès d'assistants maternels et par la garde des enfants par des salariés employés au domicile des parents. Cette offre est divisée par le nombre d'enfants de moins de 3 ans estimé dans le département.

## Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

### Allocataires percevant des prestations liées à l'entretien des enfants

	Département		Région	France métropolitaine
	Allocataires	Part des foyers allocataires		
Allocations familiales	40 387	45 %	43 %	41%
Complément familial	7 509	8 %	7 %	7%
Allocation de soutien familial	4 804	5 %	5 %	6%
Allocation de rentrée scolaire	23 665	26 %	23 %	25%
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	1 180	1 %	2 %	2%

Source : Caf 2015

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement des prestations destinées à l'entretien des enfants. 45% des allocataires de la Caf des Côtes d'Armor bénéficient des allocations familiales, un taux supérieur à la région et à la moyenne nationale.

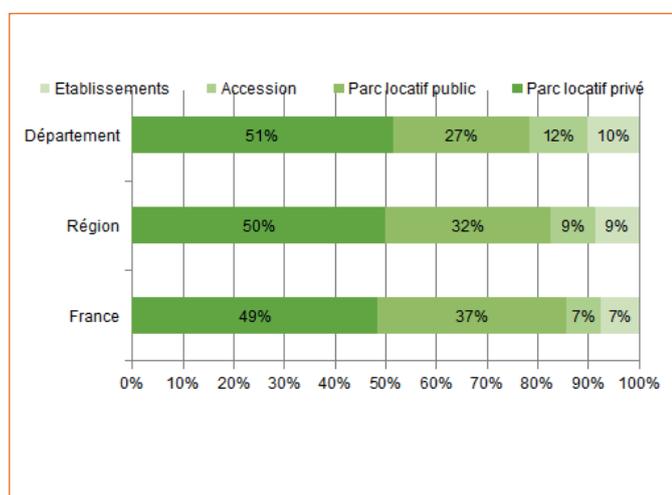
Intervenant à des moments spécifiques de la vie des parents, la Caf a également versé, en 2015, l'allocation de rentrée scolaire à 23 665 familles, l'allocation de soutien familial à 4 804 familles et l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé à 1 185 familles.

La Caf témoigne également de son engagement par la mise en œuvre d'une offre diversifiée de soutien à la parentalité afin de mieux accompagner les parents dans leur rôle et leurs responsabilités parentales et éducatives. Ainsi, la Caf finance, entre autres, des actions retenues par le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), des services de médiation familiale, des lieux d'accueil enfants-parents (Laep), des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, qui permettent de renforcer les liens entre les familles et l'école.

## Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement

En matière de logement, les aides personnelles versées par la Caf constituent un axe majeur, l'objectif visant à réduire la part du budget des familles consacrée à ce poste de dépenses.

### Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



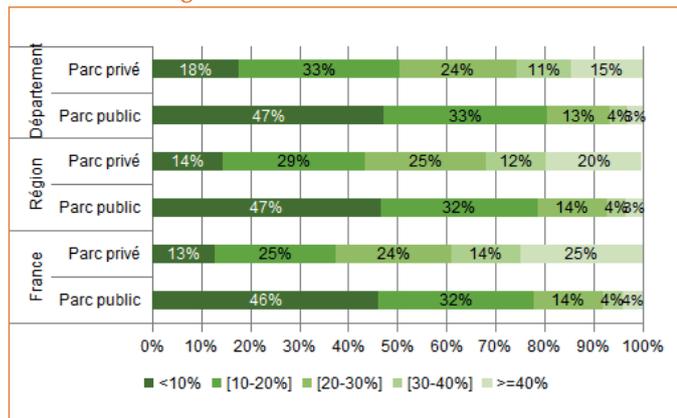
Source : Caf 2015

En 2015, le département des Côtes d'Armor compte 44 454 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 50% des allocataires. 89 154 personnes sont ainsi couvertes par les aides au logement, dont 7% d'étudiants.

Près d'un allocataire sur deux réside dans le parc privé. Cette situation est comparable au niveau régional.

Les bénéficiaires de ces aides se répartissent ainsi : 27% résident dans le parc locatif public 10% en établissement. 12% sont, quant à eux, accédants à la propriété.

### Taux d'effort net des locataires bénéficiaires d'une aide au logement



Source : Caf 2015

En Côtes d'Armor, 51% des bénéficiaires d'une aide au logement dans le parc privé ont un taux d'effort inférieur à 20%. C'est le cas de 80% des allocataires dans le parc public.

Les allocataires supportant un taux d'effort supérieur à 40% résident pour 15% d'entre eux dans le parc privé et seulement 3% dans le parc public.

Le taux d'effort net correspond à la part des ressources que les allocataires consacrent au paiement de leur loyer, après la perception de l'aide au logement.

## Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

Pour aider les personnes les plus démunies, la Caf verse le revenu de solidarité active et l'allocation pour adultes handicapés.

En 2015, 14 450 foyers allocataires bénéficient du Rsa et 9 469 de l'Aah, ce qui représente 27% des allocataires. Au total, ce sont 43 247 personnes qui sont couvertes par l'un des minima sociaux versés par la Caf.

La pauvreté monétaire approchée à partir des ressources des allocataires offre des comparaisons entre les territoires. À la fin de l'année 2015, le département recense 27 953 allocataires à bas revenus, c'est-à-dire vivant en dessous du seuil de 1 043 € par mois et par unité de consommation.

En Côtes d'Armor, la moyenne départementale du taux d'allocataires à bas revenus est de 36%. Cette valeur est supérieure dans les espaces urbains, et dans les communautés de communes du sud ouest du département.

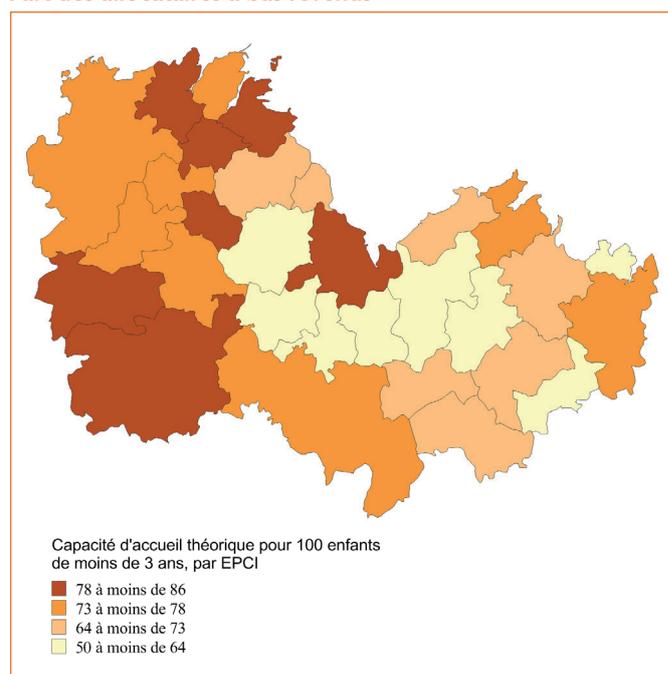
Le Revenu par unité de consommation (Ruc) est utilisé pour comparer le niveau de vie des ménages de compositions différentes. On le mesure en divisant les revenus annuels déclarés par l'allocataire par un nombre d'unités de consommation (1 pour le premier adulte, 0,5 pour les personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans et 0,2 pour les familles monoparentales).

### Allocataires percevant un revenu minimum garanti versé par la Caf

	Département	Région	France métropolitaine
Bénéficiaires du Rsa	14 450	82 645	2 285 622
Personnes couvertes par le Rsa	30 311	167 574	4 886 277
Bénéficiaires de l'Aah	9 469	54 180	993 716
Personnes couvertes par l'Aah	12 936	76 563	1 457 738

Source : Caf 2015

### Part des allocataires à bas revenus



Source : Caf 31/12/2015  
© IGN © Geofla 2.0 2015

Contact : Caf des Côtes d'Armor  
etudes.cafstbriec@cafstbriec.cnafmail.fr